

MIGRATION IRRÉGULIÈRE. LES DÉPLACEMENTS FORCÉS JUGÉS “ILLÉGAUX”

16/10/2018

Salaheddine Lemaizi

Le Groupe antiraciste de défense et d'accompagnement des étrangers et migrants (GADEM) mène campagne pour dénoncer «les violences subies par les personnes noires non ressortissantes marocaines» lors des arrestations démarrées en août 2018.

#CoûtsEtBlessures, c'est le hashtag choisi par l'association GADEM pour dénoncer «les arrestations et mesures d'éloignement mises en œuvre par les autorités marocaines, en dehors de tout cadre légal». Après un travail d'observation et de recoupement mené durant plus de deux mois, le GADEM publie ses conclusions. «Sur la base de témoignages recoupés, les violences et les violations des droits des personnes noires non ressortissantes marocaines se poursuivent à une échelle inédite depuis 2005», s'inquiète l'ONG.

Alerte contre le racisme

Le GADEM observe quatre violations des droits de ces migrations lors de leur interpellation à Nador, Tanger ou Tétouan. En premier lieu, «l'accès restreint à la nourriture (pain, eau et lait seulement) et aux toilettes; l'absence de couchages (seulement des matelas à même le sol sans couverture); des violences quotidiennes; de nombreux blessés et des personnes gravement malades sans aucune assistance». Le GADEM explique ces mesures sécuritaires d'éloignement par la coopération entre le Maroc et l'UE. «À nos yeux, le lien est évident entre les politiques répressives au niveau national et la coopération entre le Maroc, l'Union européenne et ses États membres sur les questions migratoires». Pour le GADEM, il est

nécessaire de «mettre fin aux détentions illégales des personnes arrêtées au titre de la loi n°02-03; d'enquêter sur les allégations de traitements cruels et de suspendre les expulsions collectives hors tout cadre juridique, facilitées par les chancelleries». D'après les témoignages recueillis par le GADEM, au moins 89 personnes de différentes nationalités (dont 6 mineurs) ont été renvoyées dans leur pays d'origine, après avoir été détenues à Tanger. L'association alerte aussi contre «les débordements racistes des fonctionnaires de police». Lors des détentions des migrants, le GADEM appelle à «garantir leurs droits à un traitement légal, en conformité avec les engagements internationaux du Maroc; respecter les garanties prévues dans la loi n°02-03, notamment l'accès à un avocat ou à un médecin». Enfin, le GADEM invite à «ouvrir un débat franc et ouvert sur les objectifs et les finalités de la nouvelle politique migratoire du Maroc, à la lumière des événements récents».

<http://www.leseco.ma/maroc/70739-migration-irreguliere-les-deplacements-forces-juges-illegaux.html>